



**APiCy**

Association des Piétons et  
Cyclistes du Pays de Gex

**Compte rendu de la rencontre du 27 janvier 2021, 16:00-17:30 à Gex, entre l'APiCy du Pays de Gex et Pays de Gex Agglo, dressé par l'association, amendé et validé par l'intercommunalité gessienne**

*Feuille de présence :*

- **Communauté d'agglomération du Pays de Gex (CAPG)**
  - Hubert **BERTRAND** (HUB), Vice-président de Pays de Gex Agglo en charge des transports et des mobilités durables, par ailleurs maire de Saint-Genis-Pouilly
  - Xavier **POLY** (XLY), chef du service «Mobilités» de l'intercommunalité
- **Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex (APiCy)**
  - Janine **BERG** (JMB), bureau de l'association
  - Yvan **BOHANES** (YBS), idem
  - Tor **BOTHNER**, (TBR), idem
  - Blaise **BACHMANN** (BBN), idem
  - Peter **LOOSLI** (PLI), idem, rédacteur

La présente rencontre, initiée par BBN en prenant langue avec XLY, se déroule sous la houlette active de HUB, par effet de surprise pour l'APiCy car l'association ne comptait approcher cet élu-clé, au regard de ses objectifs statutaires, qu'après avoir fait le point sur les dossiers courants avec le technicien «Mobilités», promu récemment chef de service. L'APiCy fait ainsi d'une pierre deux coups: elle bénéficie de manière inattendue de l'opportunité d'échanger à la fois avec XLY et HUB.

## Vers un réseau cyclable gessien, connecté aux transports en commun

Les représentants de Pays de Gex Agglo exposent le programme de travail et les priorités durant la mandature (2020-2026), en utilisant le diaporama de synthèse projeté fin 2020 aux élus communautaires, membres de la commission «Déplacements» de l'intercommunalité.

D'entrée de jeu, HUB explique que la politique de la CAPG cible en tout premier lieu l'usage du vélo à but utilitaire - avant les divers usages d'ordre récréatif, touristique ou sportif. Elle vise les déplacements quotidiens, en modes alternatifs à la voiture: pour les trajets domicile-travail, pour se rendre à l'école, aller au collège, au lycée, à l'université, etc.

Afin de promouvoir ces visées, Pays de Gex Agglo table sur la mise en place d'un réseau cyclable intercommunal digne de ce nom, conçu et à concrétiser au plan territorial gessien, facilitant en particulier l'intermodalité: l'accès aux transports collectifs, sous forme de rabattements vers les lignes de tram, train, bus à haut niveau de service et autres transports en commun.

Inscrites au Schéma de mobilité douce de la CAPG (PLUiH, pour «Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec le volet Habitat»), voici les liaisons gessiennes dites d'intérêt communautaire :

- liaison piétons/cycles Divonne-les-Bains – Sud gessien, sur et/ou à côté de l'ancienne voie ferrée du Pied-du-Jura, dont 9,8 km – entre Divonne, Grilly, Cessy et Gex – sont d'ores et déjà reconvertis en Voie Verte, en vertu de conventions avec SNCF Réseau – principal gestionnaire du réseau ferré national, propriété de l'Etat –, restant donc à reconvertir en Voie Verte un trajet potentiel de 24,6 km : entre Gex, Cessy, Echenevex, Chevry, Saint-Genis-Pouilly, Crozet et Sergy-Gare resp. entre Sergy-Gare, Thoiry, Saint-Jean-de-Gonville, Péron, Farges et Pougny ;

- liaison piétons/cycles Gex – Ferney-Voltaire, en partie via la RD1005, majoritairement en site propre sur une distance de 12,5 km (2,5 à 3m de largeur), nommée «véloroute» dans l’usage aujourd’hui populaire, dont la partie sud entre Maconnex et Ferney est quasi-achevée (coût total estimé de l’infrastructure: 6,3 M€ HT, dont 2,68M€ HT au titre de la partie sud) ;
- liaison piétons/cycles Ferney-Voltaire – Prévessin-Moëns – Saint-Genis-Pouilly, en partie via la RD35, pour le moment au stade de projet ;
- liaison piétons/cycles Divonne-les-Bains – Maconnex (via Grilly, Sauverny, Les Genévriers et Bois Chatton), itinéraire de 7,3 km (3m de largeur), tracé détaillé à l’étude, étude d’avant-projet en 2022, début des travaux à partir de 2023, la mise en sécurité des usagers empruntant «*la dangereuse RD15*» formant l’un des objectifs explicites de cette nouvelle liaison ;
- Voie Verte d’Agglomération (VVA) du Grand Genève, venant d’Annemasse (74) et de la gare Léman Express de Genève–Les Eaux-Vives, section gessienne prévue de la grande douane du CERN en direction de Saint-Genis-Pouilly, voire Thoiry (Sud gessien) ;
- projet de liaison Via Valserina, sur la D911, en Vallée de la Valserine, dans le massif du Jura, en parallèle aux plus hautes crêtes, d’où son intérêt patrimonial – plan initial : 37 km à terme (2 à 3m de largeur), comprenant les 3 tronçons Les Dappes – Mijoux, Mijoux – Lélex (section prioritaire) et Lélex – Chézery-Forens (actuellement en cours de redéfinition)

Parmi lesdites liaisons, voici les axes considérés comme structurants :

- Gex – Ferney-Voltaire («véloroute») ;
- Divonne-les-Bains – Maconnex ;
- Ferney-Voltaire – Prévessin-Moëns – Saint-Genis-Pouilly ;
- Saint-Genis-Pouilly – Collonges (Sud gessien), via l’ancienne voie ferrée du Pied-du-Jura ;

- Divonne-les-Bains – Gex – Saint-Genis-Pouilly, également via l'ancienne voie ferrée.

La réalisation de ces voies dédiées aux modes alternatifs à la circulation motorisée (marche à pied, pratique du vélo et autres) doit correspondre, pour l'essentiel, aux critères et définitions d'aménagement ci-après :

- itinéraire direct et sécurisé ;
- largeur de voie circulaire de 3 mètres (minimum) ;
- revêtement permettant une utilisation confortable de la voie par tout type de vélo, trottinette, poussette, etc.
- traitement des eaux pluviales ;
- gestion optimisée de l'éclairage en milieu urbain & minimisation de l'éclairage de la voie dans les espaces agricoles et naturels ;
- dispositifs anti-accès motorisé, non contraignants pour les cyclistes ;
- intégration paysagère & préservation de la trame verte et bleue.

D'intérêt majeur, la concrétisation de la partie nord de la véloroute (entre Gex et Maconnex) demeure tributaire de négociations en cours sur le foncier, resp. d'une déclaration d'utilité publique (DUP) susceptible d'être accordée en 2022, censée permettre de procéder au besoin à des expropriations. Le début des travaux est prévu fin 2022/2023. Selon le budget prévisionnel relatif à ce tronçon crucial, le coût des travaux s'élève à 2,8 M€ HT.

Au sujet de la transformation de l'ancienne ligne ferroviaire du Pied-du-Jura en Voie Verte, les choix d'aménagements possibles se déclinent en :

- piste en graviers concassés à la largeur des rails (1,40m) ou
- piste en enrobé aux normes usuelles Voie Verte (3m).

Les travaux et donc le choix du revêtement seront en l'occurrence faits par les communes traversées.

## **Insécurité cycliste pointée du doigt**

Tout au long de la présentation, les représentants de l'APiCy interagissent de manière ciblée, posent des questions à HUB resp. à XPY, apportent des commentaires.

JMB alerte sur l'insécurité de nombre d'itinéraires actuels, sur leur état souvent précaire pour la pratique du vélo.

YBS questionne le mode d'organisation réticulaire et le choix des tracés, aux plans gessien et grand-genevois.

PLI interpelle sur les cofinancements à trouver, aux niveaux communal, départemental (aindinois) et régional (auvergnat-rhônealpin) et de concert avec la partie helvétique: le Canton de Genève resp. la Confédération suisse (Office fédéral du développement territorial, Berne-Ittigen), par le biais du Projet d'agglomération du Grand Genève de 4<sup>e</sup> génération (PA4, à finaliser impérativement jusqu'à la fin 2021), vu le fait déterminant que la politique des agglomérations fédérale (AggloPol) est réputée pour sa conception favorable aux mobilités douces.

TBR insiste sur les finitions qui font toujours défaut le long de la véloroute entre Maconnex et Ferney, plébiscitée par ses utilisateurs. Pour qu'elle réponde aux standards en termes de confort et sécurité, il est indispensable de la parfaire par endroits, spécialement à travers diverses signalisations horizontales et verticales. Dans ce but, TBR procède à la remise en mains propres, au nom des auteurs dont il fait partie avec YBS et le président toujours en exercice de l'APiCy (Philippe QUAGLA, sur le point de passer le relais 10 ans après le lancement de l'association), de l'évaluation dressée à ce sujet par l'APiCy du Pays de Gex (document détaillé de 23 pages, abondamment illustré).

BBN, de son côté, tient enfin à mettre en avant les conditions à remplir afin que le partenariat co-constructif, ainsi renouvelé,

entre l'association et l'intercommunalité soit bénéfique aux deux parties, dans l'intérêt de la population. Dans cet état d'esprit, BBN remercie vivement HUB et XLY d'avoir reçu, en ce début de mandature, un groupe de membres du bureau de l'association et répondu à leurs interrogations avec force arguments et précisions utiles.

A l'issue de la rencontre, HUB et XLY précisent qu'ils demeurent au besoin à disposition pour poursuivre les échanges.